



Rouen, le 25 MAR 2021

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ATTRACTIVITE ET
DEVELOPPEMENT.
DIRECTION DES COLLÈGES ET DE L'ÉDUCATION
DIRECTION ADJOINTE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES
SERVICE GESTION DES PERSONNELS TECHNIQUES

Dossier suivi par : Maryline EUDE-SURBLED
Tél. : 02 35 15 60 96
mél : maryline.eude-surbled@seinemaritime.fr

MONSIEUR ALBAN BRUNEAU
MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DEPARTEMENTAL
HOTEL DE VILLE
BP 95
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

OBJET : fourniture de masques de protection agréés pour les
collégiens

Monsieur le Maire, *Alban,*

Par courrier du 9 février 2021, vous me sollicitez concernant une nouvelle dotation de masques agréés pour les collégiens.

En effet, comme vous le rappelez dans votre courrier, et bien que la fourniture de masques de protection pour les élèves scolarisés dans les collèges ne fasse pas partie de ses compétences, le département a décidé de doter chaque collégien d'un masque lors de la rentrée scolaire 2020-2021.

Au regard de la prolongation et de l'évolution de la crise sanitaire, et afin d'apporter un soutien aux familles, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai demandé aux services départementaux de procéder à une deuxième dotation de masques pour l'ensemble des collégiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bertrand,

Le Président du Département

Bertrand BELLANGER